



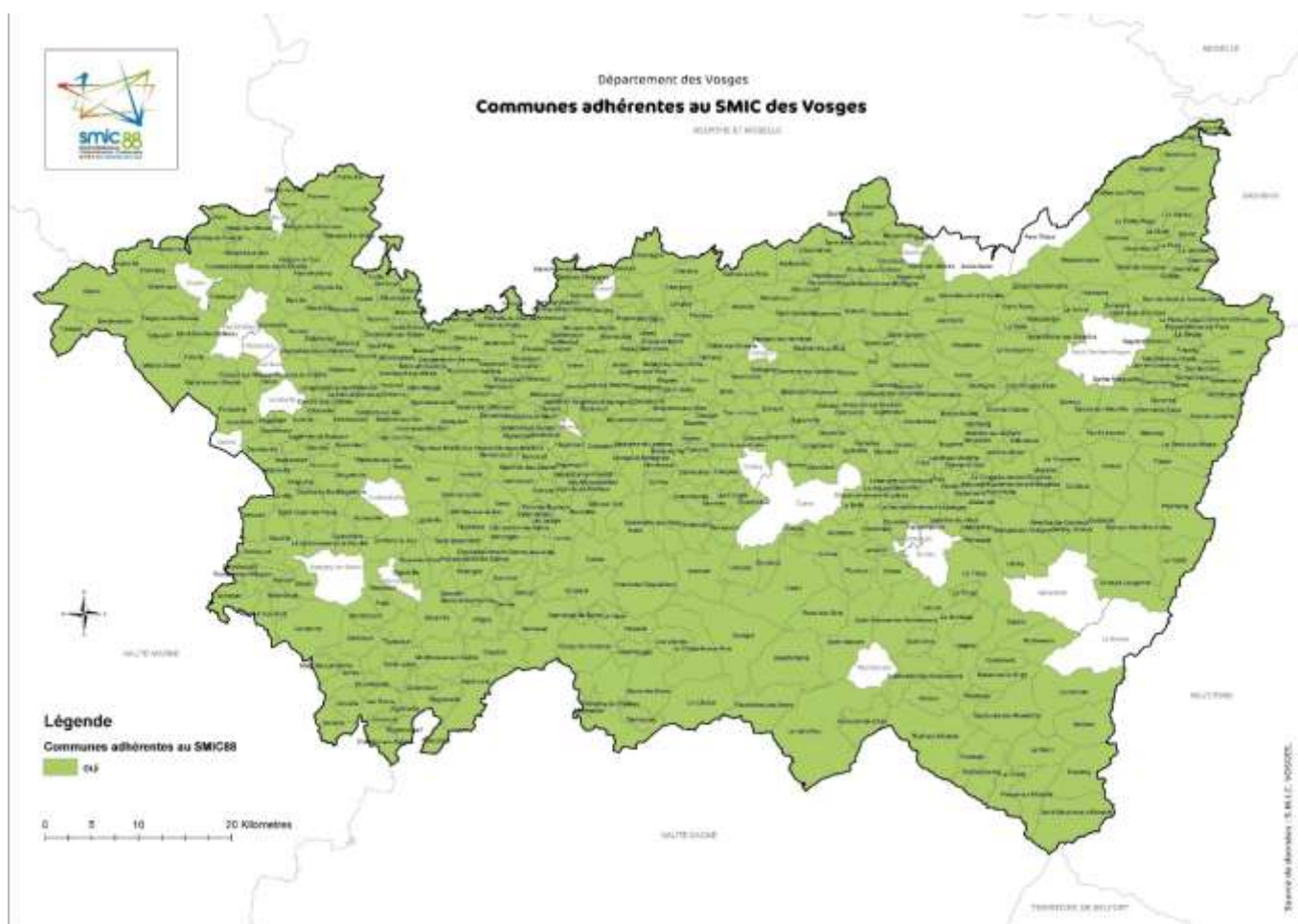
## Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale

### Qu'est-ce que le SMIC des Vosges

Le SMIC des Vosges a vu le jour le 19 novembre 1986. Il a été créé initialement pour développer l'informatique dans le département. Avec 40 années d'existence, le SMIC des Vosges est devenu un acteur central au niveau des collectivités vosgiennes et depuis peu, de 2 collectivités de Meurthe et Moselle.

### Quels sont ses membres

Le nombre d'adhérents au SMIC des Vosges est 551 collectivités (485 communes, 11 intercommunalités et 55 syndicats). Qui sont représentées par 132 délégués (66 titulaires et 66 suppléants) dont 1 président, 6 vices présidents et 18 membres du bureau. Ceux-ci se réunissent 4 fois par ans à Epinal. Il est composé également d'une équipe de 5 agents.



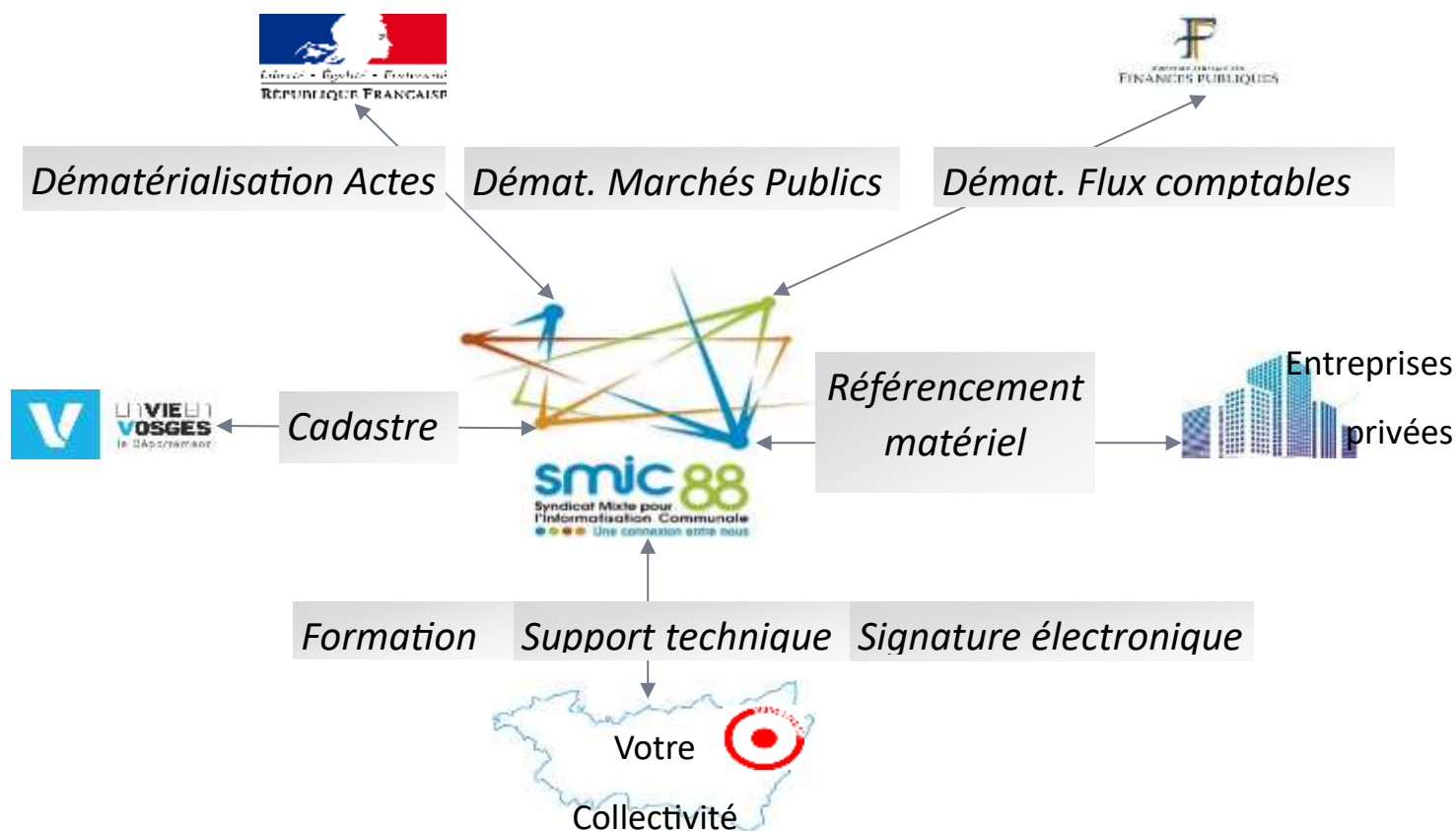
## Quelles sont ses missions

Depuis 2008, le travail du **SMIC des Vosges** consiste à accompagner les collectivités dans la transition vers une gestion dématérialisée de leurs activités.

Evolution des missions du **SMIC88** :

- 2008: Dématérialisation des Actes au Contrôle de Légalité
- 2009: L'exploitation du cadastre digitalisé
- 2012 Dématérialisation des Marchés Publics
- 2016:
  - PESV2 (Transmission actes comptables à la dgfip)
  - Obtention certification AED permettant la délivrance de certificats de signatures électroniques
- 2018: Solution SPL-Xdemat, maintenance de niveau 1
- 2020: SPL-Xdemat, maintenance niveau 2
- Le référencement:
  - Logiciels de mairie
  - Fournisseurs de matériels informatiques

## Le SMIC des Vosges et vous



## Pour plus d'informations

Vous pouvez vous rendre sur notre site internet : <https://www.smic-vosges.fr>

Adresse : 9 avenue Pierre Blanck, ZI La Voivre - 88000 Epinal

Tél : 03-29-30-39-41

Email : [contact@smic-vosges.fr](mailto:contact@smic-vosges.fr) ou [smic.vosges@wanadoo.fr](mailto:smic.vosges@wanadoo.fr)